

association.artsplastiques@gmail.com

Monsieur l'Inspecteur général, de l'éducation,  
du sport et de la recherche en charge des arts plastiques

Voici un récapitulatif des commentaires qui nous ont été faits à partir de l'enquête réalisée par Polychrome-Edu sur le bac 2023. Plusieurs éléments nous semblent importants à souligner et à partager avec vous, issus de 10 académies différentes.

### **Le calendrier des épreuves**

La question du calendrier des épreuves de spécialité n'est plus d'actualité suite aux récentes annonces de notre nouveau Ministre Gabriel Attal.

Néanmoins, nous restituons ici quelques commentaires, même si nous savons qu'ils ne sont plus nécessaires. Nous vous précisons que dans certaines académies les oraux ont été intenses, à temps plein, voire débordant, avec parfois un nombre insensé d'élèves à faire passer. Les profs « lessivés » étaient bien peu opérationnels en fin d'après-midi (jusqu'à 12 voire 13 candidats par jour !!). Et ces oraux, gérés différemment selon les académies et les bassins, se terminaient pour certains en fin de semaine dans la seule perspective de devoir corriger les copies des épreuves écrites pendant les deux week-ends restants.

Ce fait apparaît d'autant plus aberrant que dans la plupart des académies, des **enseignants restaient sur la touche**, non convoqués. Ceux-ci, dans la nécessité pourtant de mieux connaître des épreuves nouvelles, n'avaient pas la possibilité d'améliorer leur pratique. Cette situation les inquiétait plus que ne leur faisait profiter du bienfait d'un relatif repos par rapport aux autres enseignants.

### **Modalité des corrections des épreuves écrites**

Pour les **enseignants**, la gestion du bac la plus appréciée est celle où les corrections sont faites « en chapelle », dans l'entraide, la concertation et la résolution à plusieurs des problèmes sans pour autant être sur une double correction, ceci pendant un temps étendu sur plusieurs jours. La réunion d'harmonisation, plusieurs jours après les oraux, permet de respirer.

Sinon, pour l'écrit, beaucoup ont procédé à une concertation sur quelques copies tests, puis en général ont corrigé dans l'urgence, en chevauchant les oraux (correction nécessairement reportée au week-end).

## **La notation et l'harmonisation**

Parfois faite en aval des corrections, elle se fait par le prélèvement et la correction de quelques copies tests. Certains IA-IPR suggèrent des notes moyennes autour de 12 ou 13 pour l'écrit et certains préconisent environ 15 pour la pratique, mais il y a une certaine disparité d'application selon les académies.

Une justification doit se faire à l'harmonisation finale si la note est en dessous d'un certain seuil, 10 à l'écrit ou 13 en moyenne à l'oral, à titre d'exemple, cela a été constaté dans une académie.

La moyenne de l'année précédente est souvent donnée à titre indicatif plutôt que prescriptif. Pour d'autres, aucune fourchette n'est mentionnée.

Certains estiment qu'il n'y a pas vraiment d'harmonisation dans leur académie.

Il y a un problème majeur, c'est que les élèves n'ont qu'une note globale, ils n'ont pas le détail de leurs notes et ne savent pas quelle est la part attribuée à l'oral et à l'écrit. Alors que dans les autres spécialités à double épreuve (LLCE, SVT, Physique-Chimie), avec les copies dématérialisées, la distinction est faite, puisque les élèves peuvent déduire leur note d'oral à partir de celle d'écrit et de la note globale. Pour autant, nous ne souhaitons pas de copies dématérialisées et conserver notre spécificité.

## **Les sujets**

(Pour information, cette analyse porte sur le sujet de la Métropole.).

### **La cohérence des documents par rapport au sujet de la réflexion est relevée.**

Par rapport aux œuvres, thèmes et références, la présence des *Nymphéas* est en adéquation avec ce qui avait été annoncé.

En revanche, encore quelques points posaient problème.

### **Première partie – Analyse méthodique d'un corpus d'œuvres**

Bien que des repères soient donnés par les sujets de l'an passé (métropole, territoires d'outre-mer, ou lycées français à l'étranger) l'articulation des questions limitatives aux questionnements plasticiens, l'articulation des œuvres de références aux divers questionnements du programme (plasticiens, transversaux, interdisciplinaires...), restent complexes.

### **Le choix des documents :**

Il était surprenant d'avoir une œuvre de jeunesse de Joan Mitchell et de donner l'illusion que cette peinture était représentative de sa pratique, en étant figurative : celle-ci, par la suite, s'est complètement dégagee de ces prémices.

Les détails, importants dans l'œuvre d'Éric Baudelaire *The Dreadfull Details* « Des détails affreux », n'étaient pas visibles en format A4 et la date était fautive (2006 et non 2003, source directe de l'artiste)

Il a été remarqué que les documents étaient de très mauvaise qualité dans certaines académies, médiocre, moyenne ou très bonne dans d'autres. Chaque académie réalise ses propres impressions, ce qui génère une inégalité imprévue entre les candidats sur le territoire mais aussi une lecture tronquée des reproductions d'œuvres du corpus alors même que les détails étaient nécessaires à percevoir pour en apprécier l'articulation au questionnement portant sur « le rapport au réel ».

## **Deuxième partie – Commentaire critique d'un document sur l'art – sujet A**

Le respect de la question *Artiste et société* a été relevé positivement. Le texte a été perçu comme riche et intéressant. Dans certaines académies, ce sujet a été dans l'ensemble mieux traité et a obtenu une meilleure moyenne académique.

Mais pourquoi poser plusieurs enjeux, *décorer ou combattre* ou *la posture de l'artiste pendant la guerre* ?

Les élèves sont capables de traiter avec richesse, soit l'un soit l'autre, or traiter les deux à la fois paraît restrictif et donne lieu parfois à de la paraphrase.

## **Deuxième partie – Note d'intention pour un projet d'exposition – sujet B**

### **Insister sur l'explicitation dans les consignes : présence de croquis (disparité entre académies)**

De manière générale, ce sujet, qui pourrait être intéressant, pose problème : qu'est-ce que respecter l'intégrité de l'œuvre ? Est-ce qu'une scénographie qui la contrarie volontairement pour en faire ressortir les aspects, est valide ? Les élèves aiment à « créer » leur scénographie en oubliant l'œuvre ou en étant redondants (ex : décor de forêt pour Van Gogh, ou des mises en scène de guerre avec Baudelaire) et rares sont les mises en scène inventives qui respectent l'intégrité de l'œuvre. Même si on sait que l'intégrité doit être respectée, difficile pour un jury d'arts plastiques de ne pas valoriser une certaine créativité. Il faudrait peut-être expliciter plus précisément les attentes de ce sujet B.

Selon les bassins et les académies, les candidats ont souvent fait leurs croquis directement sur la feuille d'examen et non sur les feuilles blanches normalement fournies. On se pose la question de savoir si elles ont été données partout. À titre d'exemple, des candidats ont utilisé leur propre papier blanc type Canson apporté sans que les surveillants de salle ne fassent attention. D'ailleurs, comme l'obligation de croquis ne figurait pas sur les sujets, les jurys ont pris des positions différentes par rapport à leur absence dans certaines copies.

## **Oral**

Pour le dossier et le carnet, la FAQ n'était pas assez claire.

En effet, la définition du **dossier** reste trop floue et son rôle ont été interprétés de façon très disparate selon les établissements. Certains candidats n'en avaient pas, estimant que le carnet en lui-même contenait les éléments de leur dossier. D'autres présentaient des photos d'œuvres et leurs cartels : dans ce cas, on pourrait parler de « moodboard » : mot barbare anglo-saxon désignant un « montage de différents éléments graphiques qui compile toutes les sources d'inspiration d'une personne » ou de « planche de références » comme il en a été exigé dans les anciennes épreuves du baccalauréat.

Le fait que **le carnet** soit apporté par le candidat le jour de l'épreuve reste salué.

Le **carnet** lui, intervenait souvent en complément du travail présenté, mais parfois sans avoir de liens avec lui. Il comblait parfois un projet très mince où ne figurait qu'une réalisation, par exemple. Il est arrivé que son contenu ait été très artificiel, formaté selon un type communication visuelle qui rend compte d'une recherche formelle après coup et produit donc un manque d'*authenticité*. Il nous semble que le carnet est un objet personnel et parfois intime, mêlant prise de notes des cours de culture, recherches sur des références, croquis sur le vif, dessins d'imagination et recherches pour un projet.

Parfois certains candidats du CNED ne l'avaient pas et ont précisé que l'on leur avait dit qu'il n'était pas obligatoire.

Le problème de la **définition ambiguë du « projet abouti »** était encore visible, entre réalisation terminée, ou projet qui allait vers sa réalisation...

**Le document de synthèse** est parfois oublié. Quelle conduite du jury dans ce cas pour authentifier les pièces apportées par le candidat et les mettre en regard de la pédagogie de l'enseignant ?

Pour la **présentation** du projet, des enseignants se sont indignés des **restrictions** nouvellement données par certains-IA-IPR.

On notera une grande disparité entre académies : dans certaines, ni de présentation sur le mur, ni sur le sol, ni sur le moindre support. Dans d'autres, l'interdiction porte seulement sur l'exposition sur le mur-

On comprend que le temps de l'examen n'est pas le temps de l'exposition (fait pendant l'année avec des traces photographiques ou vidéos par exemple) mais d'une présentation du projet.

## **La salle**

Il y a aussi une inégalité entre les salles d'un centre à l'autre, avec des difficultés qui n'ont pas été anticipées : par exemple, certaines salles sont polluées par un bruit envahissant (exemple, répétitions de théâtre...). Certaines n'ont pas de fenêtres. Parfois, rien n'a été préparé. Il faudra encore plus insister sur le fait que les candidats doivent apporter leur propre matériel numérique, et demander à ce que soit facilité le prêt de portables ou de tablettes par l'établissement du candidat.

Le nombre de centres d'examen s'est démultiplié du fait de l'augmentation du nombre de candidats, une feuille de route pour les établissements accueillant ces oraux bien spécifiques s'avère nécessaire.

## **Les candidats du CNED**

Beaucoup d'approches stéréotypées (sous la forme d'une liste de sujets), sans qualité plastique, qualifiées parfois de catastrophiques par les enseignants. Les jurys ont fait preuve d'indulgence, mais il faut songer aux effets inégalitaires de cette bienveillance exagérée. Et d'ailleurs, dans d'autres centres ou académies, les moyennes étaient très basses au contraire (7 académies environ). La fiche de synthèse est la même pour tous les candidats, il n'y a pas de contrôle du Cned à ce sujet. Il a parfois été dit aux candidats que le carnet n'était pas obligatoire.

## **Conclusion**

On conclura, qu'il y a eu encore beaucoup de différences dans l'interprétation des textes officiels (programmes, épreuves et documents d'évaluation). L'impression qui se dégage est que leur complexité et l'abondance de types d'objets demandés, à la définition parfois mal cernée (carnet + dossier + projets aboutis + fiche de synthèse) les rend peu lisibles. La restriction soudaine sur la présentation « particulière » a produit cette année des inégalités de traitement des candidats, légitimement surpris de ne pas avoir le droit de présenter leurs projets sur les murs, par exemple, dans certaines académies.

À l'écrit, les sujets peuvent encore être pensés pour des élèves de terminale, c'est-à-dire dans une formulation plus simple (un problème plutôt que plusieurs à la fois, une consigne adaptée aux impératifs d'un écrit court), avec des documents plus distincts (proximité de Monet et Van Gogh), plus exemplaires de la démarche des artistes (Mitchell) et plus clairs (Baudelaire sans détails en A4), avec une qualité d'impression garantie à tous.

Pour les jurys : une plus grande équité dans les convocations et nombre de candidats à évaluer (le nombre de 8 candidats par jour semble avoir été plus tenable), et un temps d'harmonisation si possible en présentiel par académie (et pas seulement par centre) après les épreuves pour les écrits et les oraux.